

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 23

Artikel: La tante à Sion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quartiers de cette ville on se souvient encore de sa charité simple et vraie, de ses conseils affectueux et bienveillants. Mais dès le mois de février 1856 ses forces furent brisées par la maladie ; il dut remettre ses fonctions à un suffragant et il lui fallut borner son activité à des travaux de cabinet. Ces travaux, qui forment, croyons-nous, la matière de plusieurs volumes, sont demeurés presque entièrement inédits, ce que nous ne pouvons que regretter vivement. Quelques fragments seulement, publiés en trois petits recueils : *les Etrennes vaudoises* (1857), *le Quêteur* (1858) et *le Quêteur du Léman* (1860), ne furent même mis au jour que parce que l'auteur avait conçu l'espérance d'en faire concourir la publication à des œuvres de bienfaisance publique. Enfin, dans l'automne de 1862, peu de temps après avoir fait paraître un petit volume de *Méditations religieuses* d'un genre très simple, la maladie fit des progrès rapides et l'enleva à ses nombreux amis vers le milieu de l'année 1863.

Les poésies qui nous restent de Félix Chavannes ne peuvent donner qu'une idée incomplète de son talent. Cependant nul ne pourra lire sans un vif intérêt plusieurs des morceaux qu'il nous a laissés. Le *Pasteur de campagne* est comme une idylle prise sur le fait ; *Rode et l'aveugle* une scène pleine d'émotion ; *Petit oiseau* une composition gracieuse et pleine de sentiment ; la *Reine Berthe* un de ses tableaux les mieux réussis. Ajoutez à cela ses *chansons*, toutes pénétrées des sentiments les plus relevés ; enfin ses *Poésies diverses*, qui offrent presque toujours quelque chose d'original ou d'intéressant, ainsi les *Voix de la nature* (insérées dans la *Famille de 1862* sous le titre de *Prédicateur des champs*), la *Veillée du vétéran, Jeune fille*, etc.

Sans doute les tableaux sont parfois plutôt esquissés que peints, la pensée présente un certain vague, l'expression manque d'ampleur et de développement ; mais cette extrême concision a aussi son charme : quand la donnée poétique est naturelle et vraie, l'artiste ne doit pas aspirer à tout dire, il vaut mieux qu'il laisse à notre imagination le soin de suppler à certaines choses dont il ne parle pas.

La *Reine Berthe* est envisagée comme une des meilleures compositions de Félix Chavannes, et à ce titre elle mérite de trouver ici sa place, bien qu'elle soit sans doute connue de la plupart de nos lecteurs.

De Berthe, un jour, la tant douce figure
Vint m'apparaître en un rêve enchanteur.
Blanc destrier à la souple encolure
Portait gaîment un fardeau si flatteur.
Je la suivis bien longtemps dans la plaine,
Et de mon cœur lui confiant les vœux,
Je lui disais : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux ! »

De sa quenouille, au renom populaire,
Elle tirait un fil doux et brillant.
Je le saisissis d'une main téméraire....
Sur moi son œil se fixe en souriant.
— Que me veux-tu ? Quelle audace soudaine
Te fait troubler mon labeur sérieux ?
Moi je lui dis : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux ! »

— Je le veux bien, dit-elle, et je te donne
Avec ce fil un guerdon (présent) précieux :
La Charité ! C'est un Dieu qui l'ordonne ;
De bien aimer le secret vient des cieux !
Avec la foi, parmi la gent humaine,
Ce fil devient un lien vigoureux.
— Filez toujours, filez, aimable reine,
— Filez pour nous, filez des jours heureux !

De mon secret la vertu singulière
Sait apporter médecine à tout mal.
Elle guérit le cœur de la bergère
Qui va plorer seulette au fond du val ;
Du prisonnier elle allége la chaîne ;
A son aspect sourit le souffreteux.
— Filez encor, filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

— Si la discorde, enfant de la jactance,
Venait troubler bonnes gens du pays,
Par mon lien, rapprochez la distance
Qui fait pârir tous les coeurs désunis.
Mais que chacun mette à l'œuvre sa peine !
Car, pour aimer, faut-il pas être deux ?
— Filez pour nous, filez, aimable reine,
Filez toujours, filez des jours heureux !

Elle filait, et de sa haquenée
Avec ardeur je suivais tous les pas.
En devisant, au bout de la journée,
Nous avions fait le tour de ses Etats.
Lors, tout à coup, sous l'ombre d'un vieux chêne,
La vision disparut à mes yeux....
L'écho redit : « Filez, aimable reine,
Filez pour nous, filez des jours heureux !

(1846.)

Si nous pouvions faire de cet écrivain des citations suffisamment étendues, on verrait que les sources de son inspiration poétique furent toujours la nature, la patrie, l'amour de l'humanité. Nul ne comprenait mieux que lui notre sublime nature, nul n'en jouissait autant. Il était avant tout patriote dans le sens le plus relevé de ce mot, patriote chrétien. Dans tous ses chants patriotiques on retrouve quelque reflet de cet idéal de sainte liberté évoquée toujours dans un but moralisateur.

Là est, pour une grande part, le secret de la popularité dont Félix Chavannes jouissait parmi le peuple de la campagne, auprès des artisans, et surtout au milieu des soldats. Aussi, sa place, déjà bien marquée parmi nos poètes, se dessinera peut-être davantage encore, et plusieurs de ses chants resteront profondément gravés dans nos souvenirs nationaux.

La tante à Sion.

Oscar Bienfait, fils unique de la veuve d'un ingénieur français, demeurait avec sa mère à Vevey. Il n'avait pas encore quatorze ans quand il perdit son père. Celui-ci passait pour être fort à son aise ; mais, à sa mort, on trouva ses affaires en assez mauvais état, en sorte que le jeune homme qui avait fait des études préliminaires pour entrer dans le bureau d'un architecte se vit forcé de renoncer à son projet et de se vouer à la télégraphie. Oscar méritait de porter son nom de famille, car il était bien fait de sa personne. Sa taille était droite et élancée, sa figure gracieuse et avanante plaisait à tout le monde. Une sœur de sa mère, également veuve et possédant un certain bien-être, demeurait dans la capitale du Valais. N'ayant pas d'enfants, elle témoignait à son neveu la plus tendre affection. Elle l'invita à venir faire un séjour chez elle, et le jeune homme se hâta d'accepter l'aimable invitation.

Oscar venait d'achever sa dix-neuvième année ; il avait terminé son apprentissage et obtenu la promesse d'avoir six mois plus tard une place assez avantageuse. Il s'empressa d'aller auprès de sa tante lui communiquer cette heureuse nouvelle. Or, il y avait dans la maison que possédait sa tante, une jeune modiste d'une éblouissante beauté et d'un charmant caractère. Elle était orpheline de père et de mère. L'ayant rencontrée plusieurs fois sur l'escalier, il en devint éperdument amoureux. La tante ne soupçonnant pas que le cœur de son neveu fut pris, se désolait quand Oscar devait retourner auprès de sa mère, comme si elle ne le reverrait pas

de longtemps. Elle le pressait de ne pas tarder à renouveler sa visite, et l'on comprend que le jeune homme ne demandait pas mieux que de répondre à ses instances. Sa mère le blâmait de ses trop fréquentes excursions, tandis que la tante était aux anges d'avoir un neveu si prévenant, si attentif à la visiter si souvent; mais aussi comment résister à la voix de *la tentation*.

Cinq mois s'étaient écoulés sans amener de changement dans la conduite du jeune homme qui voyait presque avec effroi approcher le moment où il ne lui serait plus possible de s'absenter. Or, il arriva qu'un jour il reçut une lettre qui lui annonçait que sa tante était tombée gravement malade. Il accourut auprès d'elle et la trouva près de sa fin. Elle put encore recevoir ses derniers embrassements, puis elle rendit le dernier soupir. Oscar ne la quitta point, lui rendit les derniers devoirs et assista trois jours après à l'ouverture du testament qui portait ce qui suit : « — Considérant qu'à tout âge on peut être rappelé de ce monde, et profondément touchée du vif attachement que m'a témoigné mon cher neveu Oscar Bienfait, fils unique de ma sœur Thérèse, demeurant à Vevey, je l'institue mon seul et unique héritier, à charge de livrer 200 fr. à la bourse des pauvres. — Signé : Perpétue Bonnâme.

On peut se figurer son étonnement, sa joie, son bonheur en se voyant tout-à-coup possesseur d'une belle et bonne habitation, puis d'une fortune de 34 mille francs bien placés. Il courut en informer la charmante modiste, et quatre mois plus tard, le mariage vint mettre le comble à leur félicité. Oscar ne songea plus à la place qu'on lui avait promise ; il préféra aider sa compagne dans les soins de son commerce, et chaque jour il s'applaudit d'avoir prêté l'oreille aux instances de *la tante à Sion*. Hélas ! combien d'autres s'en mordent les doigts.

Monsieur le rédacteur,

« Les Lapins » publiés dans un des derniers numéros de votre estimable journal, sont de Lenert, également l'auteur de la pièce suivante, qui ne me paraît pas non plus manquer de piquant.

L'Ane retrouvé.

Lucas, à pied, menait à son village
Six ânes qu'à la foire il venait d'acheter.
Quand il eut bien marché, fatigué du voyage,
Sur l'un des animaux il crut devoir monter.
Mais quel fut son chagrin et sa peine
De voir devant ses yeux cinq baudets seulement
Au lieu de la demi-douzaine
Qu'en partant il avait sous son commandement ;
Trois fois le compte il recommence,
Et toujours oubliant l'âne qu'il a sous lui,
Trois fois de son mortel ennui
Il sent croître la violence.
En sanglotant, le pauvre villageois
Retourne sur ses pas: il court à droite, à gauche,
Pendant quatre heures il chevauche
Par vaux, par monts, et jusqu'au fond des bois.
Après s'être donné vainement la torture,
Il regagne enfin sa maison;
Et, sans descendre du grison,

Qui lui sert de digne monture,
A sa femme il s'en vient conter son aventure.
« Calme-toi, pauvre sot, » lui dit-elle tout net,
« Tu n'en comptes que cinq, et moi, j'en trouve sept. »

Dans la dernière séance de la Société industrielle et commerciale, M. P. Vulliet, professeur, a soulevé une question qui nous semble du plus vif intérêt pour l'avenir de notre canton et mériterait d'être étudiée à fond par tous les hommes compétents: nous voulons parler de l'*acclimatation* de végétaux et d'animaux utiles qui ne se voient jusqu'à présent que dans les jardins zoologiques et dans quelques ménageries de grandes villes. L'*acclimatation* résolue sur une grande échelle dans le vaste continent américain, et cela dès les premières émigrations qui suivirent sa découverte par les Espagnols ; les tentatives heureuses dont l'Australie semble être depuis une dizaine d'années le théâtre privilégié ; enfin les efforts persévérateurs de la Société impériale d'*acclimatation* de France, laquelle compte de nombreuses sections départementales et entretient les rapports les plus suivis avec les quelques sociétés analogues de l'étranger, — tous ces résultats favorables devraient nous engager à faire nous aussi un pas en avant dans cette voie nouvelle. La Suisse est l'un des pays qui conviendrait le mieux à certains animaux rustiques et habitués aux montagnes élevées. Le *yack* ou *bufle à queue de cheval* du Thibet et de la Tartarie, qui sert dans tous les froids plateaux du centre de l'Asie comme bête de trait et comme monture, et dont on utilise la chair, le lait, le poil et la laine ; les *lamas*, entre autres les alpacas et les vigognes, qui ont le corps couvert d'une laine plus longue et non moins fine que les plus riches toisons des chèvres de Cachemire, — réussiraient certainement aussi bien dans nos hautes vallées des Ormonts, de Château-d'Œx et du Jura, que dans les Alpes françaises et les Pyrénées, où leur introduction prochaine est assurée. — L'important serait d'agir sans crainte et de donner l'impulsion. Pourquoi ne nous occuperions-nous pas activement de cette question si intéressante? Une *acclimatation* réussie en amènerait une autre. Nous pourrions ainsi rendre les plus grands services à nos descendants, créer de nouveaux débouchés à l'industrie et au commerce, favoriser notre exportation languissante et contribuer au bien de tous dans la patrie vaudoise.

L'autre jour, un Monsieur sortant d'un café où il venait de perdre plusieurs parties de piquet, a flanqué une gifle à un autre.

Il est des circonstances dans la vie où l'on est bien aise d'avoir quelqu'un sous la main.

Le jour où les cadets de Lausanne rendaient visite à nos confédérés de Fribourg, un petit soldat en herbe rencontre une dame de sa connaissance qui l'invite à dîner :

— Oh, merci, madame, j'ai de l'argent.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.